Le voyage de M. Deschanel en Amérique

M. Deschanel, député d'Eure-et-Loir, est parti hier matin du Havre pour l'Amérique par le steamer *Champagne* pour effectuer la mission dont il a été chargé par le ministre des affaires étrangères et du commerce.

Il va faire une étude des questions ouvrières sociales dans le Nouveau-Monde, examiner dans quelle mesure les gouvernements sont invités à s'occuper des relations entre les patrons et les ouvriers, étudier la limitation des heures de travail; le taux des salaires; la construction de cités ouvrières; l'établissement d'associations coopératives et de patronage; la législation sur les assurances et les accidents professionnels; les sociétés de secours mutuels; les caisses de secours pour les invalides du travail; les rapports du capital et du travail; l'influence des libertés américaines sur ces rapports; la spéculation et son action sur le marché des salaires et sur la rémunération régulière des capitaux. M. Deschanel doit visiter New-York, Chicago, Baltimore, Pitsburg et les principales villes industrielles ainsi que le Canada et peut-être la Californie.

Le prince Jean d'Orléans à Copenhague

Paris, 20 décembre. — Le prince Jean d'Orléans, accompagné par son père M. le duc de Chartres, a quitté Paris hier soir pour se rendre en Danemark, via Cologne et Hamburg.

On sait que le jeune prince doit faire à Copenhague les études préparatoires nécessaires pour entrer à l'école militaire de Danemark.

L'incident Chadourne — Les affaires de Bulgarie

Paris, 20 décembre. — Le *Mémorial diplomatique* annonce que lord Salisbury a eu avec les ambassadeurs de Turquie et d'Italie une longue conférence au sujet des affaires de la Bulgarie. Il n'a pas été question d'enquête internationale sur l'administration de M. Stambouloff, mais il est certain que le cabinet de Londres prendra actuellement de minutieuses informations sur les agissements reprochés à l'homme d'Etat Bulgare. Le premier ministre anglais est d'avis qu'il faut laisser, si c'est possible, l'incident Chadourne s'éteindre de lui-même, au lieu de lui donner des proportions qui seraient de nature à troubler la paix européenne.

Ce que feront les Tchèques en cas de guerre

On télégraphie de Vienne au *Figaro* :

« Le discours prononcé au Reichstag par M. Gregr contient un passage qui n'a pas été sans causer une certaine impression ici.

» Le chef du parti jeune-tchèque a dit

» Le peuple tchèque, auquel les Allemands ont fait » oublier le patriotisme autrichien, restera, en cas de » guerre, au moins indifférent. Il aura des fusils Mann- » licher entre les mains, mais il manquera d'enthousias- » me qui seul peut diriger ces fusils. »

» Le discours de M. Gregr a été immédiatement transmis à l'empereur. »

Une rixe entre matelots français et allemands à Bayonne

Bayonne, 20 décembre. — Quatre marins allemands du vapeur prussien *Marie* et trois matelots français du vapeur *Bonceau* se prirent de querelle dans une auberge de Bouceau nord : au dehors les Allemands s'acharnèrent contre un Français que son capitaine parvint à faire rentrer à bord. Le mousse du vapeur *Adour*, Jean Lecoux, âgé de 16 ans, taquina probablement les Allemands et reçut trois coups de couteau dans le côté droit ; il a été transporté à l'hôpital de Bayonne ; ses blessures sont sérieuses. Le vapeur Allemand a levé l'ancre hier soir et les marins ne purent être arrêtés en l'absence du consul.

Les révolutions au Brésil

Rio-de-Janeiro, 20 décembre. — Une révolution a éclaté à Espiritu-Santo : le vice-gouverneur a été déposé; la situation à Bahia est critique, car le gouvernement remplace fréquemment un officier par un autre et les fonctionnaires civils font souvent de l'opposition. Le congrès s'est ouvert sans incident.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

POUR DES OUVRIERS SANS TRAVAIL !

L'incendie du 1er décembre avait privé de leur travail environ quatre cents ouvriers de la maison Wibaux-Florin.

Cette maison, avec une générosité qu'on ne saurait trop louer, a voulu payer intégralement tous les salaires de la semaine commencée — ce qui constitue un sacrifice d'autant plus méritoire qu'il vient s'ajouter aux pertes considérables que cause toujours un pareil sinistre en dépit des assurances les mieux établies; elle a pu aussi occuper cinquante de ses travailleurs dans ses autres usines, filature, tissage, etc.; une centaine encore ont réussi à se placer chez des industriels de la ville ou des environs.

Mais, d'après nos renseignements très précis, il en reste encore *deux cent cinquante* absolument sans travail : pour beaucoup d'entre eux la misère est déjà venue.

Et la misère, pour l'ouvrier, c'est la table sans soupe — sinon sans pain — et c'est, en ces jours de froidure, le foyer sans charbon...

Chaque fois qu'en des malheurs pareils, on a parlé à la charité roubaisienne on a été entendu.

Ce nous est un encouragement pour demander à nos lecteurs d'envoyer au bureau du journal leur offrande en faveur des ouvriers restés sans travail depuis l'incendie du 1er décembre.

Nous ne pouvons laisser des infortunes aussi imméritées sans leur apporter quelque adoucissement.

Nous faisons appel aux industriels dont les ouvriers peuvent être frappés demain par des sinistres semblables; aux négociants qui ont conquis la fortune en prêtant leur collaboration et leur intelligence à l'industrie; aux commerçants de tout ordre dont les travailleurs roubaisiens constituent la clientèle; aux employés et ouvriers qui ne refusent jamais une obole à des compagnons malheureux.

Tous ici nous vivons de l'industrie roubaisienne et nous recueillons quelque chose de ses prospérités. Ne devons-nous pas nous souvenir de cette solidarité quand des malheurs comme celui-ci frappent des familles tout entières?

ALFRED REBOUX.

P. S. — Les souscriptions seront centralisées au bureau du journal et nous publierons — à titre d'avis de réception — la liste des donateurs.

Deux agents de police assaillis par une bande de souteneurs. — Les agents Bayart et Tiberghien étaient de service dimanche soir, à la salle de bal de l'estaminet de M. Bataille, rue de Lannoy, lorsque vers onze heures, deux filles, vues, qu'elles sortaient une demi-heure avant, voulaient rentrer. Les agents les en empêchèrent, et furent grossièrement insultés par les deux femmes. Aussi, après leur avoir vivement engagées à se taire, ils les arrêtèrent et se dirigèrent avec elles, vers le poste du commissariat du troisième arrondissement.

Bayart et Tiberghien avaient à peine fait cinquante pas dans la rue de Lannoy qu'ils furent assaillis par deux souteneurs de la rue de Magenta, Vandag et France qui cherchaient de délivrer leurs protégées. Les agents lâchèrent celles-ci, pour s'emparer des deux individus et les entraîner vers le commissariat. Mais Vandag doucha un coup de pied sur une jambe de Bayart, le fit tomber et put prendre la fuite.

De son côté, France essayait de s'opériver et une lutte s'était engagée entre lui et l'agent Tiberghien.

Bayart, en se relevant, se vit entouré d'une quarantaine d'individus hostiles, qui l'empêchèrent de poursuivre le fuyard. Il alla prêter main-forte à son collègue, qui avait peine à maintenir France. Celui-ci parvint cependant à s'échapper de leurs mains et courut dans la direction de la rue des Longues-Haies.

Les deux agents se mirent à sa poursuite, ayant autour d'eux un nombre encore plus grand d'individus qui semblaient vouloir favoriser les deux souteneurs. Ils suivirent la rue de Lannoy jusqu'à la rue des Longues-Haies, s'engagèrent dans cette dernière rue à la suite de France et de Vandag et finirent par les reprendre rue Sainte-Elisabeth.

Ils tentèrent de les arrêter de nouveau, mais une centaine de personnes, composée en grande partie de souteneurs et de femmes de mauvaise vie, s'y opposèrent, en les bousculant et en les frappant. Vandag et France, enhardis encore par la présence de cette bande, se mirent à rouer de coups Bayart et Tiberghien, qui, se voyant débordés, dégainèrent. La vue de leur sabre ne calmant pas ces forcenés qui continuaient à malmener les représentants de l'autorité

Les agents frappèrent latéralement dans le tas, et l'un d'eux, Tiberghien, brisa son arme sur la tête de Vandag; on dit que les blessés sont assez nombreux, mais que personne n'a été grièvement atteint; il serait difficile, d'ailleurs, de le savoir, tous les assaillants s'étant rapidement esquivés lorsqu'ils virent l'agent Tiberghien saisir son revolver et les menacer.

L'agent Bayart a été légèrement blessé à la main droite.

Il a été impossible de retrouver Vandag et France, ainsi que les deux filles qui avaient été la cause première de cette agression.

Un passant, qui avait trouvé le képi de l'agent Bayart sur le trottoir, l'avait porté au poste de police, et y avait raconté ce qui se passait rue Sainte-Elisabeth. L'agent Delcuellerie accourut, mais tout était alors terminé.

Les agents Bayart et Tiberghien sont enuite retournés continuer leur service, à la salle de danse de M. Damers, rue de Lannoy.

Les messes de Sainte-Cécile. — Dimanche ont encore eu lieu quatre auditions en l'honneur de la patronne des musiciens. C'était d'abord en l'église du Sacré-Cœur, la *Philharmonique du Jean-Ghislain*, qui a exécuté pendant la messe de dix heures, un *Bouquet de mélodies* extraites de *Carmen* de Bizet, et une fantaisie sur *Ernani* de Verdi. L'interprétation de ces deux morceaux a été des plus satisfaisantes et l'assistance nombreuse qui les a entendus en a éprouvé la meilleure impression.

Le *Choral Nadaud* s'est fait entendre à Notre-Dame pendant la messe de 11 h. 1/2. La vaste église était literalement comble. Le programme de cette audition comportait les mêmes morceaux que cette société avait déja chantés le 22 novembre à Saint-Martin.

Ils ont tous été rendus avec une perfection remarquable dans l'ensemble et dans les moindres détails. L'interprétation de l'*Agnus Dei* de Bizet par M. Minssart, avec accompagnement d'orgue et de violon a été particulièrement appréciée. La voix chaude du sympathique directeur du *Choral*, secondée par son excellente méthode, en a fait admirablement ressortir toutes les beautés.

A Saint-Martin, la *Fanfare Delattre* avait aussi attiré à la messe de midi une foule compacte qui a eu de la peine à trouver place dans l'église. Elle y a fait entendre les mêmes œuvres que le dimanche précédent à Notre-Dame. *Souvenir de Russie*, fantaisie descriptive de J. Heymans, est une composition empreinte de couleur locale et d'une facture magistrale. La partition en a été offerte à la *Fanfare Delattre* par M. Alphonse Vaessier. Les divers caractères de cette œuvre ont été rendus avec un réel talent. Mêmes éloges sont dus à l'exécution de la magnifique transcription sur *Sigurd* de E. Reyer, dans laquelle les appels des cors et les sonneries de trompettes produisent un effet saisissant.

C'est surtout dans les morceaux d'ensemble rendus avec une entraînante ampleur que l'impression produite par une sonorité puissante mais bien tempérée a emporté l'assistance.

A la même heure, l'*Union des Trompettes roubaisiennes* faisait retentir l'église Sainte-Elisabeth de ses éclatantes fanfares. Après la messe, cette société a fait bénir son drapeau. Cet étendard est aux couleurs françaises; il est bordé de franges d'or et porte au milieu deux trompettes croisées, entourées de l'inscription : « *Union des Trompettes roubaisiennes. — Roubaix 1891* ».

L'enterrement d'un sapeur-pompier. — Dimanche après-midi ont eu lieu en l'église Sainte-Elisabeth, les obsèques du sapeur Emile Dumas, décoré des médailles militaire et du Tonkin.

La levée du corps a été faite à deux heures. Une section en armes sous le commandement de M. Seynave, sergent-major, formait la haie. Derrière le cercueil venaient le corps des pompiers ayant à sa tête le capitaine Hubert, ainsi qu'une délégation des pompiers de Croix.

Le Comité du Refuge de nuit s'est réuni, dimanche, à onze heures du matin, au siège de l'œuvre. La réunion avait pour but d'étudier les différents aménagements à apporter à la construction du nouveau refuge, pour lequel M. Pavot a fait don de 50 mètres de terrain, et de la répartition des travaux du pain, qui doit fonctionner au mois de janvier prochain.

Diverses autres questions ont été examinées.

Un concert au profit du Refuge de Nuit avec un programme des plus attrayants et des interprètes de choix, aura lieu ce soir, lundi, à la mairie. Nous publions plus loin le programme.

Un vol de 4,000 francs. — Dans la nuit de dimanche, les deux frères Dr..., du quartier de Sainte-Elisabeth, ont constaté la disparition d'une somme de 4,000 francs, qu'ils avaient placée dans une armoire, ils ne savent qu'où porter leurs soupçons. Plainte a été portée.

Une affaire assez embrouillée. — Dans la journée de dimanche, l'agent Rogez était informé par un passant qu'un M. Paro, âgé de 31 ans, et habitant la rue de Flandre, avait été assailgi de son porte-monnaie contenant une somme de 25 francs — dans un estaminet tenu par M. Mérian. Bien que celui-ci l'estaminet tenu par M. Mérian. Bien que celui-ci ne fût formellement que M. Paro soit entré chez lui, ce dernier a porté plainte au commissaire du quatrième arrondissement.

Un client étrange. — Samedi soir, M. Philippart, charcutier, rue du Vieil-Abreuvoir, priait la police d'intervenir pour expulser de chez lui un ivrogne qui s'était introduit dans son magasin, qui ne voulait ni pour sept sous de charcuterie, mais qui ne voulait ni sortir, ni payer. Il s'agissait d'un individu nommé Lesgl fie Henri, âgé de 30 ans, habitant la rue des Longues-Haies.

A l'agent qui voulait lui faire entendre raison, il répondit qu'il ne céderait pas devant un garde-champêtre lequel était « trop bête pour le mettre à la porte », il ajoutait même qu'il payerait, puis fut expulsé. Mais, sur la rue, il attendit l'agent et l'insulta de la façon la plus grossière. Mal lui en prit, car il fut écroué au dépôt de sûreté, à la disposition de M. le commissaire du 1er arrondissement.

Concours de chiens ratiers. — Le Ratier-Club organisait dimanche soir un concours de chiens ratiers en son local, 192, rue de Lannoy.

La salle était intérieurement comble et les engagements étaient nombreux.

Les catégories étaient de 1 à 8 kilos. 1er prix, Black, à Lannoy, de 3 kilos; 2e prix, Bob, à Lannoy; 3e prix, Bijou, de Wattrelos, 3 kilos; 4e prix, Mignette, à Dulmen, de Roubaix 2 kilos; 5e prix, Miss, à Cadrin, de Tourcoing, 2 kilos 1/2.

2e catégorie : Boulanger, à M. Philippart, de Tourcoing, 8 kilos 1/2; 2e prix, Bouboule, Noiret, à Brouillet, de Roubaix, 11 kilos; Nelp, à M. B. Lecomte, de Tourcoing, 13 kilos 1/2; Lady, à Quiquet, de Roubaix, 11 kilos 500; Charmante, à Verdier, de Roubaix, 22 kilos.

Concours de pots à fleurs, 1er prix, Trins, 2 Covcot, de Tourcoing, 3 Bigo Mouflon, à Dumortier de Tourcoing, 4 Croix.

Croix. — *Une audition musicale.* — Dimanche prochain la messe de 10 heures en lieu d'audition de la société l'*Union des Trompettes de Croix*; cette société a exécuté des morceaux variés et entraînants. Après la messe, la société a donné des aubades à plusieurs membres honoraires. Le banquet annuel aura lieu vendredi prochain.

Fives. — *Un vol audacieux.* — Sous ce titre, nous avons annoncé que trois individus avaient profité de l'absence de M. Jean-Louis Toulemonde, cultivateur à Fives (Hangar) pour pénétrer dans sa ferme et enlever des vêtements, des habits et des outils contenant une somme d'une somme et qu'ils avaient laissé dans un verger après l'avoir vidé.

M. Toulemonde fit des recherches, mais qui étaient ses voleurs demeurait inexplicable, lorsque samedi matin, il apprit que les voleurs étaient à Lorrez. Il vint en avertir immédiatement M. Courrier, maître de la commune.

M. Courrier se signala au Valhert et se rendit, avec Toulemonde, à l'endroit indiqué par celui-ci. Le garde-champêtre et deux domestiques les suivaient.

Ils entrèrent chez un journalier, Henri Plateau, au hameau du Nouveau Monde : et la première chose qu'ils reconnurent à leurs yeux, fut un gilet non appartenant à M. Toulemonde et qui avait été enlevé dans le vol que nous rappelons plus haut.

Plateau se trouvait en compagnie d'un ouvrier agricole, Jean Blomme, individu très mal noté.

On interrogea le journalier, qui se troubla et finit par avouer que le gilet, et d'autres objets, lui avaient été vendus par Blomme, pour une somme dérisoire.

Plateau et Blomme furent arrêtés séance tenante, et on les remis à la gendarmerie de Wattrelos.

On nous prie d'annoncer que M. et Mme MEIER, dentistes, de Courtrai, seront absents du 24 décembre au 4 janvier. 56343—28029

COMMUNICATIONS DIVERSES

Refuge de nuit. — *Nuit du 19 au 20 décembre 1891.* — Journaliers, 7; mineur, 1; couvreur, 1; carrossier, 1; terrassier, 1; teinturier, 1; tailleur de pierres, 1; fileur, 1; chaudronnier, 1; mécaniciens, 2; apprêteur, 1; chanteur ambulant, 1; horloger, 1; boulanger, 1; fleurs 2; tisserands, 2; jardiniers, 2; sciour de long, 1. — Total, 28.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

21 DÉCEMBRE 1859. — A sept heures du soir, le feu se déclarait dans la partie des ateliers de MM. Motte-Bossut et Cie, où se trouvaient les batteuses et un magasin rempli de balles de coton. Les secours vinrent bientôt de toutes parts avec un empressement qu'on ne saurait trop louer. Le corps des sapeurs-pompiers se montra admirable d'intelligence, de dévouement et de fermeté: grâce à ses efforts héroïques et à ceux des citoyens de toutes les classes, la partie la plus considérable de l'établissement fut préservée.

Vers minuit, on était maître du feu, et tout le monde s'est retiré, hormis deux escouades de pompiers chargés de veiller toute la nuit et de jeter sans cesse de l'eau sur les débris accumulés dans le fond du magasin, lorsqu'arriva un affreux malheur, le seul qu'on ait eu à déplorer dans cette terrible nuit. Deux pompiers avaient été envoyés sur une plate-forme pour relever les hommes qui y étaient restés pendant l'incendie; l'un d'eux, César Delannoy s'étant approché trop près du bord, glissa sur cette plate-forme à demi-gelée, et tomba à la renverse de la hauteur des quatre étages. Relevé encore vivant et porté à l'Hôpital, il succomba le surlendemain. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 213).

Cartes de visite à la minute. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant 100 cartes et 100 enveloppes.

Cartes de visite à la minute : 2 fr. le cent ; 3 fr. en gravure.

WATTRELOS

Une femme qui tombe malade. — Dimanche matin, au moment de la sortie de la messe de sept heures, un accident s'est produit sur la place de Wattrelos. Une dame du hameau du Petit-Paradis, Mme Emmery, s'est affaissée, et, en tombant, s'est assez grièvement blessée au visage.

M. Mercier, pharmacien, lui a donné des soins et parvint difficilement à la ranimer. Mme Emmery a été reconduite chez elle.

Une bonne capture — Le brigadier Pagnot et le préposé Demaire, de la brigade de la Martinoire ont arrêté, dimanche, vers 4 heures du matin, étant de service aux « Maisons-Neuves » le nommé Alfred Delneuile, âgé de 30 ans, frappeur, demeurant à Roubaix, rue Cattix, qui était porteur de 210 billets d'allumettes et de 5 kilos de poivre — marchandises provenance étrangère le tout d'une valeur de 100 francs.

PRIME DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

A TOUS SES LECTEURS

Au moment où commence la période des fêtes, nous nous sommes préoccupé de rechercher ce qui pourrait constituer pour les lecteurs du *Journal de Roubaix* un véritable cadeau, une primeofferte dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Nous nous sommes donc entendu avec l'un des principaux éditeurs de musique de Paris qui a établi à notre intention un splendide recueil qui porte pour titre :

SPLENDIDE-ALBUM

20 morceaux pour Piano et Chant des plus célèbres auteurs

Le prix de ce recueil est de DEUX FRANCS. Pour le recevoir, franco par la poste, il suffira d'y joindre cinquante centimes.

Voici les titres des morceaux :

1.	La Biaisa, valse	SAINT-AUBIN.
2.	Le Tout-petit, valse	...
3.	Aubade printanière	STRAUSS.
4.	Les Cloches du village	H. LEMU.
5.	Schottischapoule	G. HESSE.
6.	Les Deux Pigeons	MESSAGE.
7.	Quadrille des Lanciers	CHARDIN.
8.	Polka des Fifis	WIDMANN.
9.	Fantaisie Japonaise, orchestres par...	WIRTHIN.
10.	Mabel Quadrille (valse)	E. HERZ.
11.	Marche Militaire	KATSCH.
12.	Prélude de Rienzi, mis en *Ave Maria*	GOUNOD.
13.	Marche Funèbre	CHOPIN.
14.	Cérémonie Marocaine	LOCHERSINI.
15.	Ave Maria, pour chant	SCHUBERT.
16.	Plaisir d'Amour	MARTINI.
17.	Home Sweet Home, 3 airs anglais	...
18.	Santa Lucia, chanson Napolitaine	...
19.	La Dernière Rose, int. dans Martha	FLOTOW.
20.	La Nuit aux Baisers, valse chantée	WENZEL.

Est-il besoin de dire qu'il est imprimé avec le plus grand soin sur papier de choix ?

En terminant, nous devons faire remarquer que cet album peut être acheté par nos abonnés ou lecteurs, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi en vue de l'offrir comme *cadeau*, nous avons pris soin que rien, sur la couverture, n'indique que c'est une prime.

TOURCOING

La distribution des récompenses aux familles qui se sont le plus distinguées par la bonne tenue de leurs habitations aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, aujourd'hui lundi.

Le nombre de ces familles est assez considérable, cette année : il s'élève à 93.

Un vol de bourre. — Samedi vers 5 heures du soir, M. Vasseur, marchand de bourre, au Chêne Houpl ne, s'était arrêté pendant quelques minutes, avec sa voiture à l'angle de la rue de la Marianne et de la ruelle Castel, pour servir un client. Quand il revint il s'aperçut de la disparition d'une motte de bourre du poids de onze kilos.

Une femme du voisinage avait été soupçonnée, et on a fait une perquisition chez elle, mais on n'a rien découvert. Des enfants, qui jouaient à ce moment à un endroit où ils avaient vu, pendant l'absence du marchand, un individu descendre de la voiture et se sauver en emportant une grosse boule, enveloppée d'un linge blanc.

Sur les toits. — Nous avons relaté sous cette rubrique, une histoire assez singulière qui s'est passée aux Long Voies. Nous apprenons aujourd'hui que le constructeur des deux baraques a été arrêté pour vol d'une bâche, et qu'il cera poursuivi également pour les blessures occasionnées au malheureux Moreau, blessures beaucoup plus graves qu'on ne l'avait dit tout d'abord, parce qu'il y a fracture d'une jambe et de la mâchoire.

C'est un nicer Remi Eeckhout, âgé de 42 ans, né à Zevenghem (Flandre Occidentale) près Courtrai. Il a quitté sa ville natale où il a fait déjà deux fois faillite. Il est là connu toutes sortes de méfaits.

C'est dans la baraque qu'il habite, au hameau taudis, que M. Gourd, commissaire du 2e arrondissement, a trouvé un lit appartenant à M. Wyvekens, cabaretier, rue de la Gare, et que Eeckhout avait volée dans un cabaret de la rue de la Gare, où le propriétaire l'avait déposée.

Les scandales d'Halluin. — Mahieu Delcourt a été mis en liberté hier, après avoir versé une caution de dix mille francs. On sait que la caution avait d'abord été fixée à une somme beaucoup plus forte : 100.000 francs; mais, en raison de la saisie des marchandises dans les ateliers de Mahieu, l'administration des douanes a cru pouvoir abaisser très sensiblement le chiffre de supplément de garantie. Par contre, les marchandises saisies seront transportées dans les entrepôts de la douane.

Le *Progrès* prétend que l'enquête est poursuivie et que de nouvelles arrestations pourraient être faites : il est possible, en effet, qu'à Halluin, même tout ne soit pas fini.

Mouveaux. — *Une grave affaire de mœurs.* — Une femme, mère de plusieurs enfants, a quitté le domicile conjugal et est venue à Tourcoing pour dénoncer son mari qui se serait livré à des actes de la plus monstrueuse immoralité. Une enquête a été commencée.

LILLE

Election consulaire. — *Tribunal de Lille.* — Hier a eu lieu le second tour du scrutin pour le renouvellement partiel du tribunal de commerce de Lille.

Electeurs inscrits 5.305; élections pour les fonctions de président. Votants 192. MM. Ozenfant, 179 voix; divers et nuls 12.

Scrutin pour les fonctions de quatre juges titulaires : MM. Alfred Scalbert 177 voix ; Albert Crespel 177 ; Emile Rouzé 176; Alfred Thirioz 147 ; divers et nuls 19.

Scrutin pour les fonctions de deux juges suppléants : votants 189, MM. Decoster-Hénet, 189 voix; Porion, 175; divers et nuls, 9

Il manque les résultats des cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq, Seclin, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle, mais les candidats ci-dessus désignés seront certainement élus.

La société des agriculteurs du Nord a tenu sa séance solennelle, dimanche, à heure de l'après-midi, dans la salle du Conservatoire.

A 2h30 du président, M. Macaret d'Helchin, avaient pris place MM. Bayet, recteur de l'Académie, Dubar et Tramm, aux deux présidents, Faucheur, président du Comité linier, Debernard, secrétaire général, Giry Legrand, sénateur-maire, Vel-Durand, préfet, etc.

M. le président s'est élevé contre l'injustice de l'impôt qui écrase l'agriculture et favorise la propriété urbaine. Il s'est élevé aussi contre les traités de commerce et a prônisé un régime franchement protectionniste.

M. Vel-Durand n'a pas fait de politique : il s'est contenté de louer le Sénat et la Chambre d'être tombés d'accord sur le tarif des douanes.

M. Dubernard a lu un rapport sur la situation de la société et sur la liste des récompenses.

A quatre heures, un banquet de 75 couverts a eu lieu au *Grand Hôtel*, rue de la Gare. Au dessert, M. Macaret a recommandé la formation des syndicats agricoles.

M. Vel-Durand a félicité les agriculteurs du Nord de ce qu'ils avaient fait et leur a donné quelques conseils pour l'avenir.

M. Grivet, administrateur de la Compagnie du Nord, a annoncé l'abaissement du prix des places pour les voyageurs et du prix des transports de grande vitesse.

M. Eloir a interrompu en rejetant cette faveur sur la compte de l'abaissement du taux des conventions.

M. Brunel, inspecteur d'académie, a assuré la société du concours dévoué de l'enseignement primaire. A sept heures et demie, la fête était terminée.

Dans la liste des récompenses, nous trouvons :

Arrondissement de Lille. — Cultivateurs. — Prix d'honneur de la Société des Agriculteurs du Nord : objet d'art, M. Crombet, cultivateur à Capelle. (Pommes de terre.)

Prix d'honneur de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture : médaille d'or, M. J.-B. Demay, cultivateur à Carnin, (betteraves.)

Prix de la Société des Agriculteurs du Nord : médailles de vermeil, M. Narcisse Delattre, cultivateur à Lompret (blé); M. Jules Dubois, cultivateur à Carnin (betteraves); M. Desprez, cultivateur à Carnin (betteraves); médailles d'argent, M. Guauquère, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle (betteraves).

Instituteurs. — Prix de la Société des Agriculteurs du Nord : objet d'art, M. Léon Eloy, instituteur à Carnin (champs d'expériences) médailles d'argent, M. Virghie Gamache, instituteur à Capelle-Lille (champs d'expériences); M. Achille Lassoy, instituteur à Cysoing (champs d'expériences); diplôme d'honneur avec rappel d'objet d'art offert par la Société des Agriculteurs du Nord, M. Anselme Gethale, instituteur à Bachy.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Concours spécial entre les instituteurs qui devront une commission constituée à cet effet, auront montré qu'ils possèdent de sérieuses connaissances dans la science de l'agriculture.

Arrondissement de Lille. — Prix de la Société des Agriculteurs du Nord : Objet d'art, M. J.-B. Lemoine, instituteur à Roubaix.

CONCOURS LOCAUX. — *Collaborateurs.* — Duquesnoy, de Touffiers; Dumilieul-Beame, de Gruson; Mlle Picavet, de Lomelles; MM. Bourbotte, de Bachy; Cutry, de Bousbecques; Desprez, de Deûlémont; Dhalluin, de Bousbecques; Dubos Salembier, de Marquette, Gaétanis, inst. à Bachy; Lelaux, inst. à Bousbecques; Leroy, inst. à Gruson; Lamy, inst. à Wasquehal; Logache, inst. à Marquette; Bernars, inst. à Wattrelos; Dronsilly, inst. à Touffiers; Canet, inst. à Gruson; Cutry, de Bousbecques.

Dégradation militaire. — Il y a quinze jours, le Conseil de guerre du 47e corps d'armée avait jugé un sieur Eugène Hibert, soldat réserviste au 208e régiment mixte d'infanterie à Saint-Omer, accusé de vol avec effraction dans une maison inhabitée, de filouterie et escroquerie. Reconnu coupable, Hibert fut condamné à deux ans de travaux forcés, à dix ans d'interdiction de séjour, et à la dégradation militaire, ainsi que nous l'avons antérieurement annoncé.

Hier matin, il a été dégradé dans la grande cour de la Citadelle de Lille, où se trouvaient rangés les différents corps de troupes composant la garnison. Il a ensuite été remis à la gendarmerie.

L'arrestation d'un escroc. — Nous avons relaté hier l'arrestation d'un escroc à Lille. Nous lisons, d'autre part, dans un journal belge :

« Il y a quelques jours, un jeune homme de 22 à 24 ans, d'une mise distinguée et parlant correctement le français, a présenté à M. X..., agent de change de la Montagne de la Cour, à Bruxelles, un chèque 50 m. payable au dit agent, émis par une banque de Londres, et dont il était bénéficiaire, de la somme de dix-huit mille francs. Il a déclaré, dit-il, Maurice Lurughi, ainsi qu'il est inscrit sous ce titre : rue Domfelle est 2, Hyde Park, et je me trouve de passage à Bruxelles... Ce chèque, ajoute-t-il, m'a été remis par un ami... Cet ami m'a prié de le faire encaisser... Ce chèque provient d'une banque sérieuse ; je vais vous le payer. »

» Le jeune homme reçut l'argent et traça son nom et son adresse sur un chiffon de papier. Au-dessous, il désigna l'hôtel Bellevue, où il était descendu. Mais là il fit une autre... après avoir écrit d'abord l'hôtel Continental, il remplaça ce dernier nom par Central.

» Le lendemain seulement, M. X... remit le chèque au Crédit Lyonnais. Or, hier, il était avisé par cette banque qu'il avait été victime d'un escroc. Le chèque était faux, tout au moins quant à la signature. Immédiatement la police a été informée.

» Des renseignements prisés au Central, Hôtel et à l'Hôtel Continental, il résulte qu'aucun voyageur du nom de Lurughi n'a logé dans l'un ou l'autre de ces établissements. »

Cette escroquerie doit évidemment avoir un pour auteur le même individu arrêté à Lille sous le nom de Vomy.

Concerts et Spectacles

Les Théâtres de Roubaix. — Quatre spectacles, dimanche soir, aux deux théâtres de Roubaix, bien connus des amateurs de drame et d'opérette. Au Grand Théâtre, la *Voleuse d'enfant* et la *Grande Duchesse*, au théâtre de la rue Richard-Lenoir, la *Bouquetière des Innocents* et les *Brigands*, d'Offenbach, comme on le voit, a eu les honneurs de nos deux scènes.

Nous ne reviendrons pas sur l'analyse de ces pièces, qui a été faite plus d'une fois à cette place. Bornons-nous à l'interprétation. Dans la *Voleuse d'enfants*, signalons la gaîté — un succès pour M. Ponge et Mlle Willemot — et la scène boxe qui a enthousiasmé l'assistance et dont MM. Ponge et Darycle se sont admirablement tirés. MM. Devoir, Dornesky, Darycle et Mlles Lina ont interprété leur rôles avec talent. A noter surtout, pour la partie comique, très travaillée dans cet ouvrage par MM. Ponge et Borlet.

Succès aussi pour les interprètes de la *Grande Duchesse*. Mlle Delbos incarne fort bien la souveraine du minuscule principat de Gérolstein. M. Lavalle a un fort beau jeu dans le général Boum. M. Ponge fait un Puk invraisemblablement comique. Les rôles de Paul et de Fritz sont convenablement tenus par MM. Trioques et Sirois. Mentionnons l'accueil chaleureux fait à la scène du sabre, du sabre, du sabre, etc.

Au Théâtre de la rue Richard Lenoir, la « bouquetière des Innocents » a emporte tous les suffrages par son excellente interprétation. La troupe d'opérette mérite, de son côté, les plus vifs éloges pour la façon dont elle a enlevé les « Brigands ».

Refuge de Nuit. — Voici le programme du grand Concert de Bienfaisance, au profit du Refuge de nuit et de l'œuvre de la Bouchée de Pain », qui aura lieu aujourd'hui lundi 21 décembre, dans la salle des fêtes de la mairie de Roubaix, à 7 heures précises du soir, avec le bienveillant concours de la Musique municipale de Wattrelos; de Mlle Berthe Plateau, cantatrice; de M. E. Pascalin, ténor; de M. J. Chatelyn, basse, de M. Desquiens, comique, de l'*Espérance*, (Mandolines, sous la direction de Mlle E. Bouchette), et de M. Sentin, pianiste-compagnateur. Voici le programme :

Première partie : Musique municipale de Wattrelos. 1. *Fredra*, ouverture, J. Massenet; 2. Aubade printanière, Lacombe; Mlle Berthe Plateau, grand air de la *Traviata*, Verdi; *Espérance*, Ciro, Gaziani; M. E. Pascalin, air du *Cid*, Massenet; Mlle Berthe Plateau, M. J. Chatteleyn, duo de *Philemon et Baucis*, Gounod; M. Desquiens, chansonnette comique, XXP.

Deuxième partie : Musique municipale de Wattrelos, Polonaise de Gugert. L. Montagne; Mlle Berthe Plateau, *Venezia*, Wenzel; M. Sentin, A. Marche nuptiale, Grieg; Valse, Moszkowski; *Espérance*, *Voix de la nuit*, Giuseppe B Benghi; Mlle Berthe Plateau, M. E. Pascalin, air des *Dragons de Villars*; M. Desquiens, chansonnette comique, XXP.

[illegible] vous prêter à *titre gracieux* un piano à queue pour ce concert.

Concert par l'Orphéon l'« Abeille ». — Le Concert offert, dimanche soir, par l'Orphéon l'*Abeille*, à ses membres honoraires, a obtenu un franc succès; la vaste salle du *Choral Nadaud*, rue Pauvrée, était comble, et les diverses parties du programme ont été bien rendues. La chorale l'*Abeille*, a enlevé, avec une grande maîtrise, un chœur à grand effet, *La Fauvette*. Les applaudissements de l'assistance ont souligné la fin de cette belle exécution. Une romance pour baryton *Le Repentir*, a été dite d'une façon charmante, par M. Derisbe. Le grand air de la *Jalise*, a été irréprochablement interprété par Debuyser.

A mentionner aussi, un magnifique quatuor : *Calme des nuits*, fort bien chanté par MM. Desagre, Debuyser, Déricke Vanmelder, M. Donat, a détaillé sa chansonnette avec beaucoup de finesse. Un récit patriotique, très émouvant : *La crucifixée de Belfort*, dit par M. A. Bodart, a produit une vive impression sur l'auditoire. M. H. Tiberghien a chanté avec expression, une mélodie intitulée : *Sacrifice d'Abraham*. M. D. Desagre, qui s'était chargé d'accompagner au piano, s'en est acquitté en véritable artiste.

Tourcoing. — Il y avait foule, dimanche soir, à la fête organisée par la société de gymnastique les *Enfants de Tourcoing* et le programme très réussi a obtenu beaucoup de succès. Aussi on n'a pas ménagé les applaudissements à tous ceux qui ont contribué à rendre aussi attrayante cette fête gymnique.

TRIBUNAUX

Injures à la magistrature. — Un nommé Sullenbot comparaissait samedi pour vol devant le tribunal correctionnel de Reims. Quand le président lui demande son nom : « Mais vous le savez bien, répondit-il, vous l'avez sous les yeux. — Où êtes-vous né? continua le président. — Cherche, mon vieux! — Votre profession ? — Fabric